



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet EnR local

23 mars 2017
Formation CNFPT
Paris





Je suis une collectivité...



...impliquée dans un projet, quel rôle puis-je jouer ?

..., je souhaite soutenir une dynamique en émergence sur mon territoire. Que puis-je faire?

... et j'ai identifié un potentiel de projets... mais pas encore de relais.

... et je souhaite que les citoyens se mobilisent « eux mêmes ».

Objectif de la journée :

Pouvoir conduire / participer à la mobilisation

Ce que nous allons travailler ensemble

- 1. Établir le diagnostic de communication du projet



- 2. Faire un plan de communication





- **Faire et visualiser son diagnostic**
- **Déterminer et phaser ses enjeux**
- **Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**
- **Etude de cas pratiques**



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



3. Quels sont les moyens ? Quelle est l'ambition du projet

2. Dans quel milieu le projet évolue ?



1. Qui sommes-nous ?
Que voulons-nous faire ?

Visualiser le diagnostic de com

Forces

- . Groupe moteur dynamique
- . Implication d'un ancien élu
- . Ressource dédiée à la com (étudiants)

Faiblesses

- . Budget limité
- . Peu de ressources bénévoles disponibles
- . Faible bassin d'épargne

Opportunités

- . Fête du vent
- . Tradition écologiste du territoire
- . Appel à projet de la région
- . Soutien d'Énergie Partagée
- . Implication du directeur de l'école

Menaces

- . Incertitudes sur obtention PC / tarif
- . Opposition féroce de « Soleil de l'enfer » et « Vent du Diable »
- . Un autre projet citoyen sur le territoire

Déterminer la problématique



- **La problématiques = Le problème que la communication doit (essayer de) régler**

Comment ...

- ...motiver des citoyens d'intégrer le groupe moteur
- ...collecter 1M € sur notre faible bassin d'épargne ?
- ...convaincre les autres collectivité de nous épauler ?
- ...recruter en prévision de la mobilisation financière ?
- ...maintenir l'intérêt de nos contacts en attente du PC ?

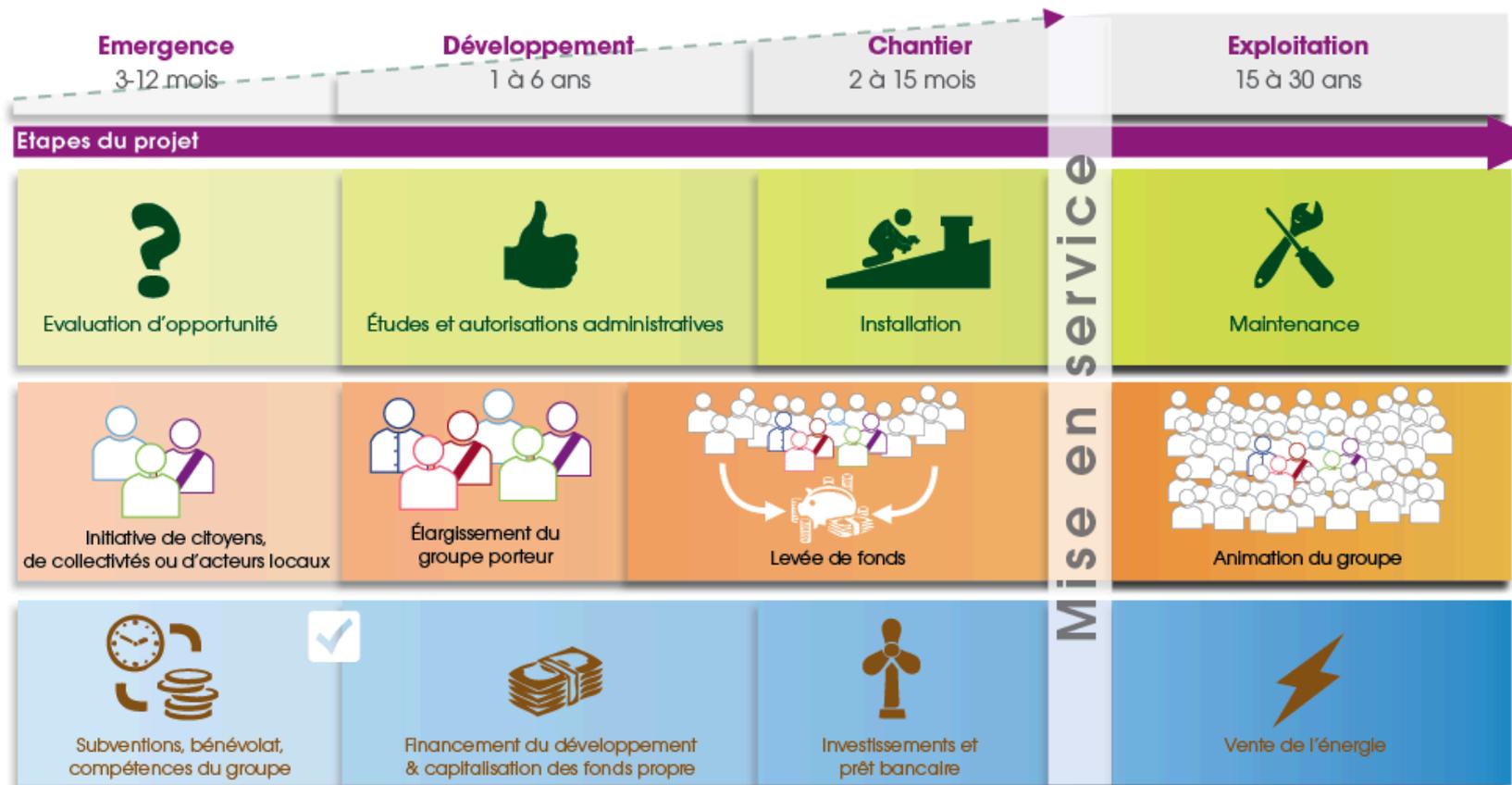
Conseil : définir une ou deux problématiques max



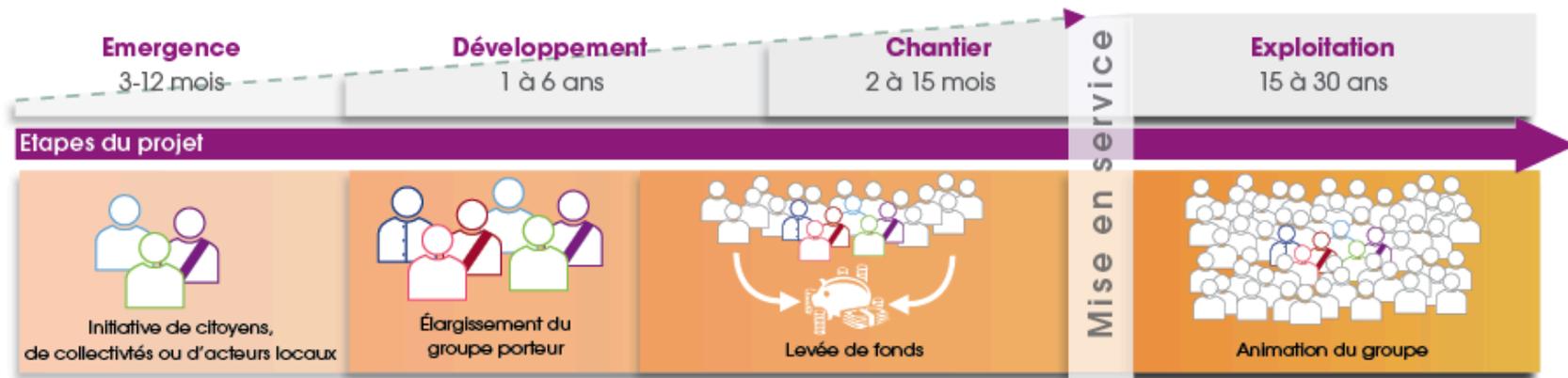
Faire et visualiser son diagnostic

- Déterminer et phaser ses enjeux
- Cibler, formuler et s'outiller (exemples)
- Etude de cas pratiques

À quelle étape est le projet ?



De la problématique, découlent les enjeux de communication



Associer

Mobiliser

Animer

FOCUS : Collecter de l'argent !

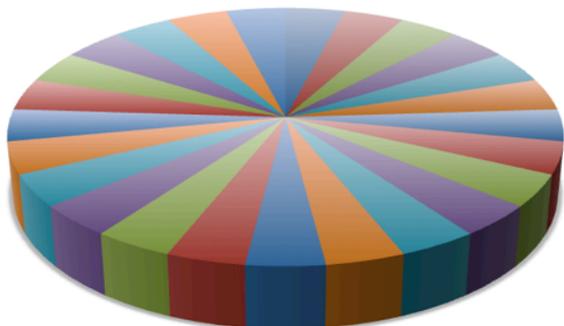
- Connaître le territoire
- Estimer nos moyens



Quel genre de collecte voulons-nous ?

● Exemple : nous devons collecter 25 000 euros

25 personnes
investissent 1 000 €

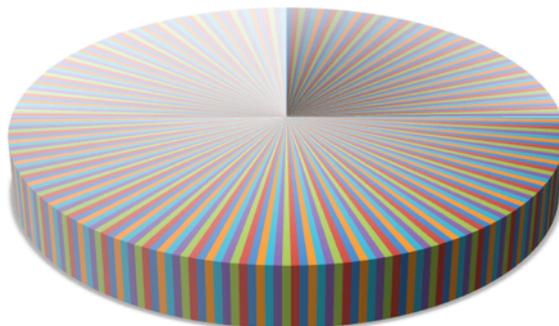


Communication **sélective**



Sélection des bons réseaux
Canaliser les efforts

250 personnes
investissent 100 €



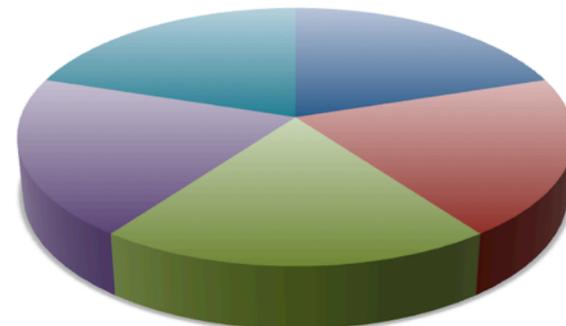
Communication **large**



Moyens humains impt.
Lourdeur de gestion

www.energie-partagee.org

5 personnes
investissent 25 000 €



Communication **ciblée**



Conforme à la démarche ?
Gouvernance resserée

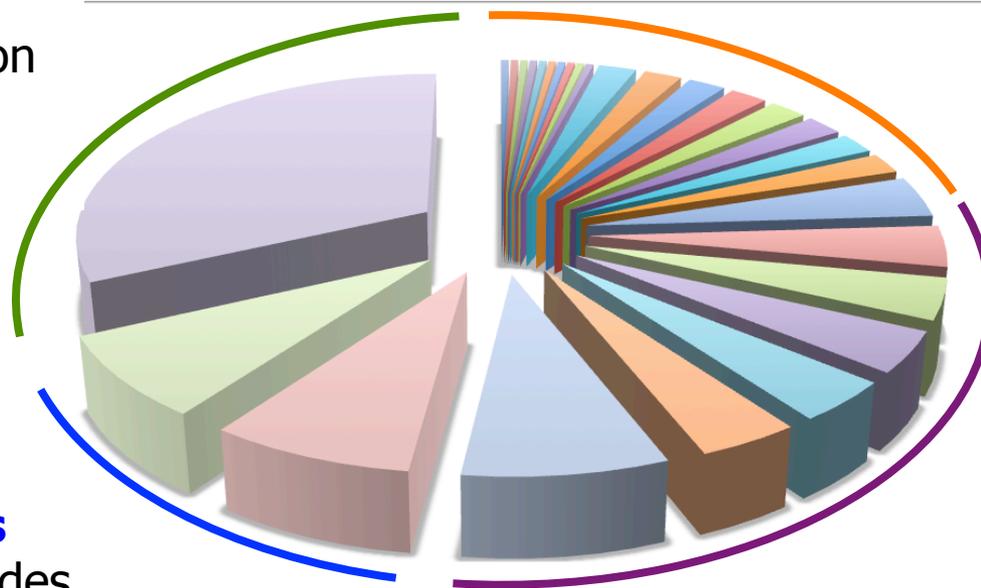
ENERGIE PARTAGEE

Anticiper la répartition de la collecte

- Se donner un cadre pour décider des actions

Collectivité

Suite à présentation
devant le conseil
municipal



Etudiants mobilisés
suite aux animation
sur l'université

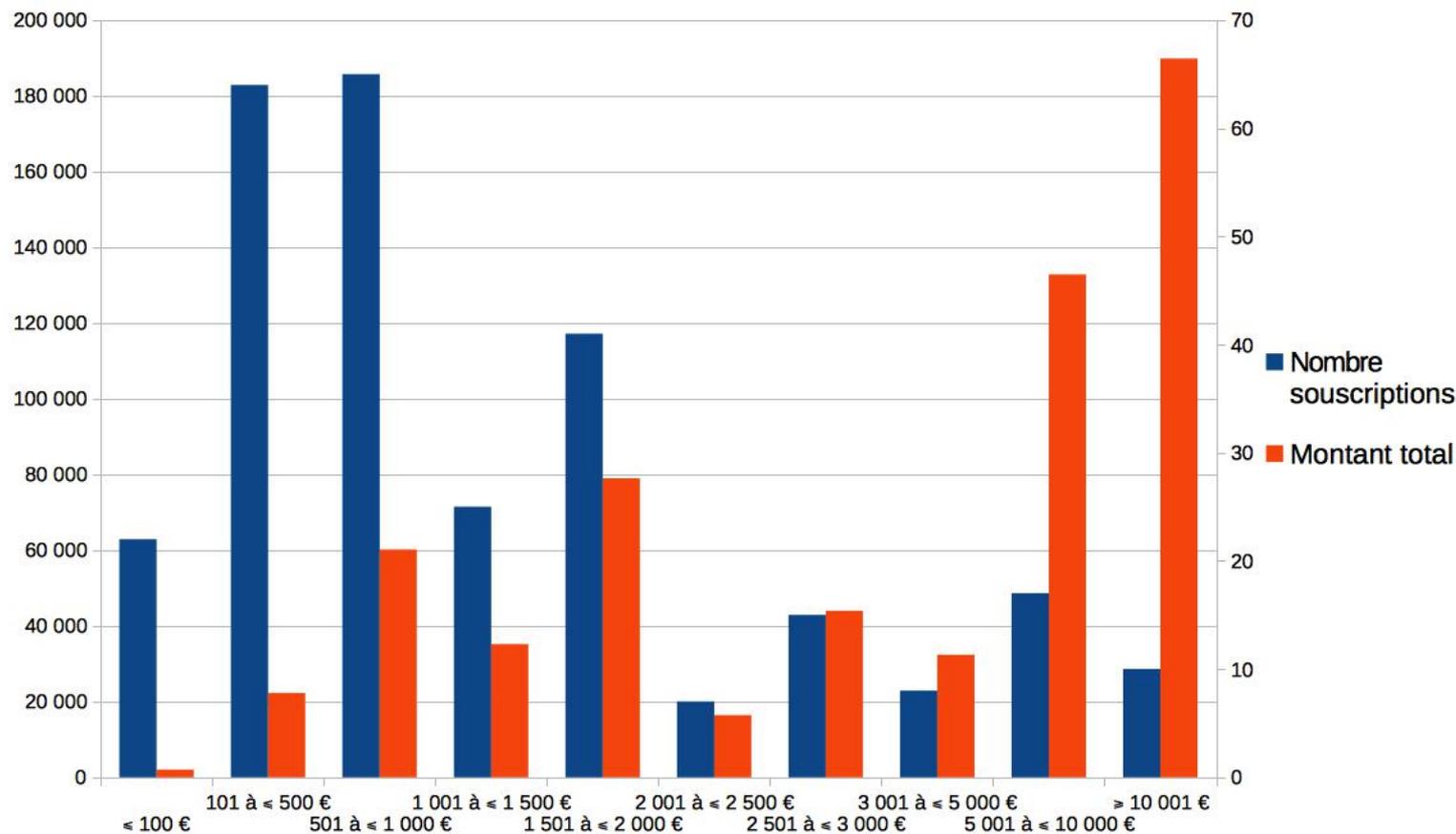
Epargnants

rencontrés lors des
« *Petit-Déjeuner du
Crédit Coopératif* »

Spectateurs engagés
suite à la projection du
Film « *Demain* »

Quel ticket de souscription ?

Souscriptions



Assimilation à un don = petits montants investis !



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Pouvons-nous collecter librement ?

● Non, l'AMF veille strictement à protéger les épargnants

Il faut rédiger un prospectus d'OPTF (et obtenir un visa d'un an).
Pas d'appel à plus de 150 personnes ! Toute communication large et explicite d'appel à investissement est interdite (plaquette, presse, site web...).

● Sauf si (au moins une de ces exigences) :

- L'offre de titres ne dépasse pas 100 000€ sur 12 mois
- L'offre de titres est comprise entre 100 000€ et 5 millions d'euros ET est inférieure à 50% du capital de l'émetteur sur 12 mois
- L'offre est adressée à des investisseurs qui acquièrent plus de 100 000€ de titres de capital, par investisseur et par offre
- L'offre porte sur des titres de valeur nominale supérieure à 100 000€
- L'offre s'adresse uniquement à des investisseurs qualifiés
- L'offre s'adresse uniquement à un cercle restreint de 150 investisseurs qui agissent pour leur compte propre.

Mais alors, que peut-on faire hors OPTF ?

- Préparer le terrain avec une association
- Communiquer sur un projet plus large
- Ne pas laisser de trace d'appel à souscrire
- Impliquer Énergie Partagée et communiquer sur son OPTF

Tour de compréhension...





Faire et visualiser son diagnostic

Déterminer et phaser ses enjeux



Cibler, formuler et s'outiller (exemples)



Etude de cas pratiques

Le plan de communication :



À quels publics
souhaitez-vous
vous adresser ?



Quel message ?
Que leur proposer ?
Que leur demander ?



Quel(s) outil(s)
pour lancer ce
message ?

À quels publics souhaitez-vous parler ?



À ce stade du projet :

● Que voulez-vous leur demander ?

Un appui, des conseils, des toitures, des contacts, des subventions, du temps, de l'argent, un relais de diffusion, de la visibilité, de la crédibilité...

● Que pouvez-vous leur proposer ?

De l'information, une aventure entrepreneuriale, un rôle dans la gouvernance, une place de partenaire, une valorisation de leur image, une solution à leur problème...

Que souhaitez-vous leur dire ?

À quels messages seront-ils sensibles ?

- **Écologie et Solidarité**
- **Impacts économiques & sociaux**
- **Participation citoyenne**
- **Innovation**
- **Placement solidaire**
- ...



Quels outils pour les atteindre ?

- Quelle sont leurs habitudes ? A quoi sont-ils réceptifs ?
- Quelles compétences / talents / prédispositions dans le groupe ?
- Quel budget ? En argent et en temps



Etape 1: Associer

Co-Porteurs, futurs partenaires et relais



- **Proches (familles, amis)**
parmi l'entourage, pour consolidation + nouveaux membres.,
- **Autres porteurs**
pour mutualisation / réseau.
- **Propriétaires de foncier / de toitures**
les convaincre d'intégrer l'aventure – condition sine qua non
- **Collectivités locales :**
pour soutien politique / technique / opérationnel...
- **Réseaux ESS / Environnement / Energie :**
pour future mobilisation, implication, partage d'outils...
- **Futurs partenaires locaux :**
Institutions, autres collectivités, banques, entreprises...
- **Structures d'accompagnement :**
pour soutien à la mise en oeuvre du projet.

Conseil : Mettre en place un tableau de contacts

Un projet collectif innovant



- **Projet local et collectif**

Participation individuelle à la production locale et collective d'énergie / Lien social / Emploi local...

- **Innovation sociale**

Valorisation d'image (territoire, partenaires)

Des expériences réussies qui essaient...

Sérieux de l'initiative et des porteurs (donner des gages, références)

- **Finance solidaire**

Sens donné à l'épargne locale, réinjectée sur le territoire

- **Lutte contre le changement climatique**

Impact environnemental / Participation aux objectifs de développement des ENR et réduction des émissions de GES

Support de sensibilisation pour les assos

- **Risque / phase de développement**

On cherche des fous qui ont envie de changer le monde

Conseil : Trouver un nom local, court et original

Etape 2 : Mobiliser

Epargnants, riverains du projet



- **Structures ESS / Ecologie / Energie :**
Cartographie des acteurs du territoires
- **Rassemblement / collectifs :**
Clubs Cigales, parents d'élève, AMAP, jardin partagés, habitats partagés, association de retraités, association sportives, cinémas...
- **Vie locale de proximité :**
Ecoles, marchés, fêtes, foires, brocantes, magasins Bio, producteurs / artisans locaux.
- **Réseau partenaires :**
Base de contacts (salariés, clients) des partenaires du projets
- **Médias :**
Presse régionale, Blog, Site régionaux..
- **Leaders d'opinion :**
Artistes ? Experts ? Figures du territoire ..

Conseil : Faire un planning de sollicitation

Etape 2 : Mobiliser

Finançons ensemble une énergie d'ici !



- **Parlons argent !**

Désamorcer le tabou. Savez-vous ce qu'il fait ?

Ne pas être moralisateur. Parler de sa propre expérience, sa propre démarche.

- **Un projet pas comme les autres**

Totale transparence sur le fonctionnement, les hypothèses, étapes du projet.
Maîtrise du risque

- **L'impact du projet / de la participation**

Votre épargne / pour le territoire / pour l'avenir

Equivalence : conso elec, CO2, voitures...

Scénario : « si 50 personnes mettent 2000 E... »

- **Simplicité de passage à l'acte**

Clarifier le processus de souscription / modalités / conséquences...

- **D'autres l'ont fait !**

Utiliser les expériences d'autres projets !

Faire témoigner les personnes impliquées localement

Conseil : Trouver un concept simple (adoption)

Etape 3 : Animer

Le réseau constitué autour du projet



● Sociétaires :

Impliqués au financement et/ou dans les instances de décision du projet.

● Partenaires :

Collectivités, entreprises, associations, réseaux, financeurs, facilitateurs, propriétaires de foncier...

● Sympathisants :

Contacts issus des rencontres et événements d'informations.

● Médias :

Journalistes locaux qui ont manifesté un intérêt pour le projet

Conseil : S'astreindre à une régularité d'infos

Etape 3 : Animer

Le réseau constitué autour du projet



- **Sociétaires :**

Impliqués au financement et/ou dans les instances de décision du projet.

- **Partenaires :**

Collectivités, entreprises, associations, réseaux, financeurs, facilitateurs, propriétaires de foncier...

- **Sympathisants :**

Contacts issus des rencontres et événements d'informations.

- **Médias :**

Journalistes locaux qui ont manifesté un intérêt pour le projet

Conseil : S'astreindre à une régularité d'infos

Etape 3 : Animer

Le projet garde son cap !

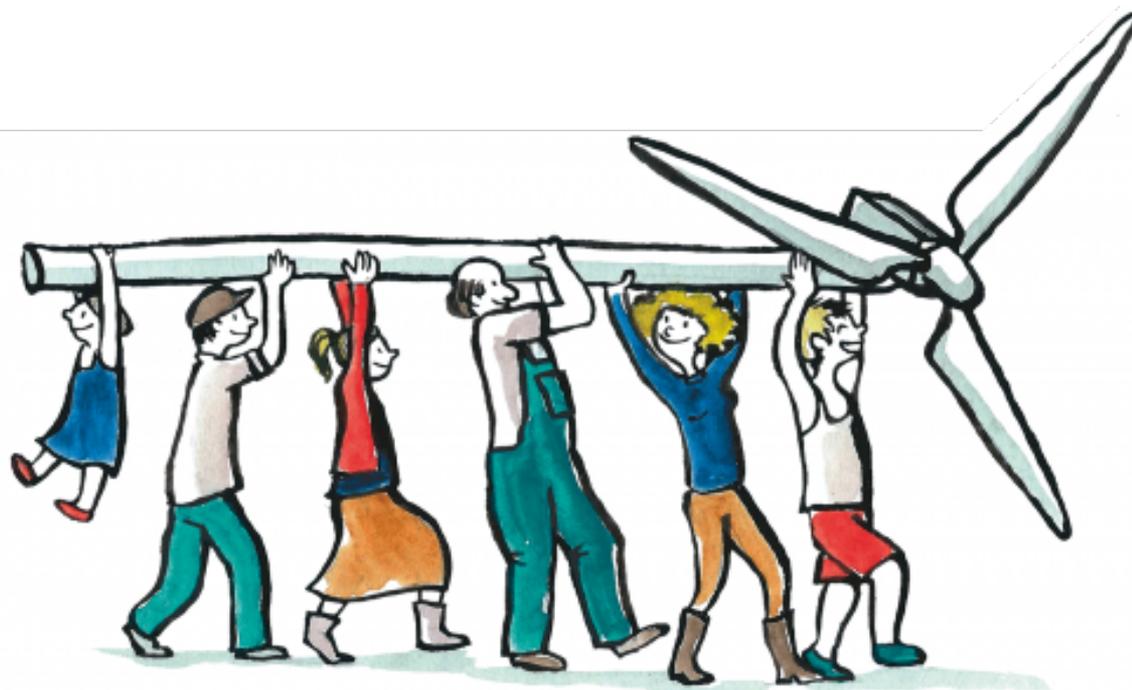


- **Les actualités**
Les actualités du / des projets (avancement chantier, suivi de la production, etc).
Les prochains rendez-vous : assemblées, fêtes...
- **L'environnement du projet**
Le cadre réglementaire / législatif
Les soutiens et relais (réseaux, collectivités)
Les bâtons dans les roues, les victoires...
- **Le projet s'ouvre**
De nouveaux sociétaires, partenaires, etc.
- **Le projet fait des émules**
Les articles de presse, radios, télé...
Les interventions / conférences liées au projet
- **Des pistes pour la suite**
Nouveaux projets / nouvelle ambition

Associier

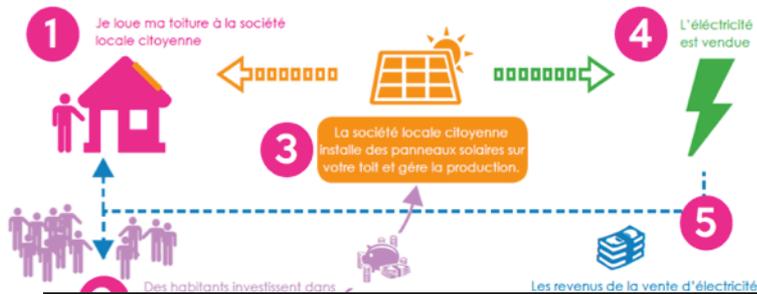


Les outils de com des autres !

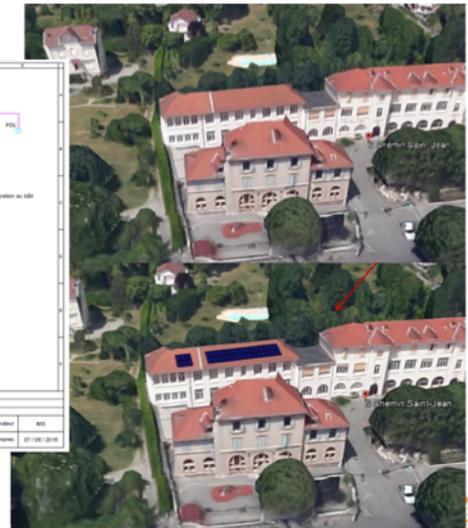
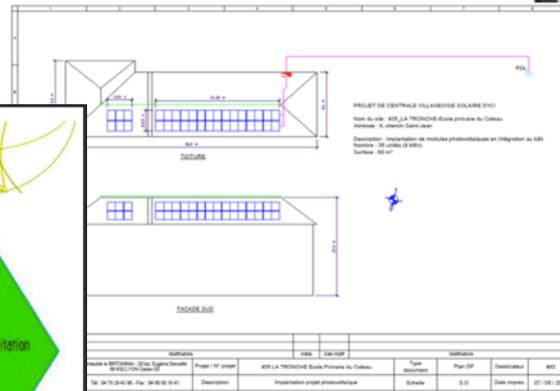


Le diaporama

Modèle économique : les bases



Installations : exemple



Parc de Béganne : étapes



Délibération des conseils municipaux en faveur du projet

Création de la SARL Site à Watts

Juillet 2009 : obtention du Permis de Construire

déc 2010 : création de la société d'exploitation, la SAS Bégapwatts

FOCUS : Collectivités



● Que peut-elle faire pour aider le projet ?

- Connaissance des acteurs / Mise en relation / Données
- Médias (journal local) / Agenda municipaux / Affichage
- Soutien logistique (salle pour les réunions, jus de fruit...)
- Ressources (budget, mise à disposition)
- Crédibilité / Stabilité en étant présent et en investissant tôt (vis-à-vis de partenaires)
- Mettre en avant le projet lors des événements et prises de parole ;

Ex : S'adresser aux propriétaires

Louez votre toit et participez à la transition énergétique !



Devenez acteur d'un projet citoyen d'énergie solaire dans la métropole grenobloise

Plusieurs citoyens et acteurs des énergies renouvelables de la métropole grenobloise se réunissent pour porter collectivement un projet d'installations solaires photovoltaïques sur les toitures de notre territoire.

Ce projet ambitionne de faire participer les habitants en louant leur toiture, ainsi qu'en faisant appel à leur capacité d'investissement. Ce projet innovant ne pourra être un outil dynamique et performant de la transition énergétique que grâce à vous !

ici

Comment ça marche ?

Qui peut louer sa toiture ?

Tous les propriétaires de toit, personnes physiques (propriétaires d'une maison individuelle en particulier) ou morales (copropriétés, SCL, bailleurs sociaux, associations, collectivités, entreprises, etc.) peuvent proposer leur(s) toiture(s) à la location pour y permettre l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

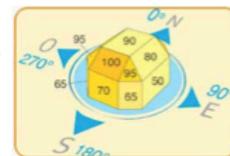
Quelles caractéristiques pour la toiture ?

Le toit proposé doit évidemment être très ensoleillé :

- orientation globalement sud (de sud-est à sud-ouest) ;
- absence d'ombres portées importantes (bâtiments voisins, existants et en projet, arbres, montagnes, etc) ;
- peu d'éléments intrusifs (fenêtres de toit, cheminées, etc).

Le toit doit avoir une surface minimale :

- 50 m² pour un pan incliné orienté au sud ;
- 60 m² pour les toitures-terrasses.



Pour les projets de faible envergure, il n'y aura pas lieu de s'inquiéter de la structure existante pourvu qu'elle soit en bon état. En revanche, pour les projets plus importants, des études seront menées pour s'assurer de la capacité de la charpente à supporter la charge additionnelle.

Pourquoi louer votre toiture ?

La première motivation est de participer à la nécessaire transition énergétique en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, à partir d'installations localisées sur notre territoire. Votre motivation ne peut pas être uniquement financière car le loyer annuel sera de l'ordre de 1 à 3 €/m². Néanmoins, si vous devez mener des travaux sur votre toiture, l'installation de capteurs photovoltaïques simultanée peut être la source d'économies non négligeables !



ÉNERGIE
PARTAGÉE

Ex : Rapidement faire une photo !



Ex : Lancer une dynamique sur une plate forme de financement participatif

🔍 DÉCOUVREZ LES PROJETS

💡 LANCEZ VOTRE PROJET



🗨️ COMMENT ÇA MARCHE ?

👤 QUI SOMMES-NOUS ?

COWATT

COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE SOLAIRE EN PAYS DE LA LOIRE.

A quoi va servir mon zeste ?

5 000 €

On se lance !

Création de la coopérative !

Validation des statuts par des juristes, naissance de la structure CoWatt.

10 000 €

Appel à Toiture pour 2017

Accompagnement des premières communautés (organisation, réponse aux questions administratives et techniques)

Organisation d'un appel à toitures

15 000 €

Site web interactif

Création d'outils de communication pour promouvoir le projet (flyers, etc...)

Création d'un site interactif pour aider les communauté à échanger et grandir

🕒 24 jours restants

🎯 10 000 € requis

👥 110 citizestes

💰 6 560 € déjà collectés

FAITES UN ZESTE !*

* à partir de 5 €

PORTEUR DU PROJET



POUR VOUS REMERCIER

Pour 5 € ou plus

Mille Merci !

Votre nom sur le site web dans la page contributeur et notre reconnaissance éternelle !

6 contributeurs

💡 Le projet

📄 Actualités 1

👥 Contributeurs 110



www.energie-partagee.org



Mobiliser



Ex : Réunions publiques

ENVIRONNEMENT | L'objectif est de donner naissance à une société coopérative d'intérêt collectif

Un projet citoyen d'énergies renouvelables



Robin Moreau, Sakoné Joss, Thomas Beth et Arno Fuslon répondent aux questions sur la coopérative et les énergies renouvelables.



Un public attentif, curieux et intéressé, venu en nombre au débat.

La Mutualisation a fait salle comble, jeudi soir, pour la première réunion informative autour d'un projet citoyen d'énergie renouvelable. Une centaine de personnes étaient présentes pour participer au débat proposé par Karine Gouinet, Sakoné Joss, Robin Moreau et Thomas Beth.

Des intervenants expérimentés

Il s'agit de créer l'association "Energie collective" en février 2014, avec pour vocation de donner naissance à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Son objectif est de fédérer la population, associer de multiples coopératives de toute province : entreprises, associations, particuliers, collectivités... Pour permettre à chacun de prendre part au questionnement sur sa production et sa consommation

d'énergie. Un financement citoyen solidaire permettrait, outre un placement financier, de créer des projets autour d'énergies renouvelables, comme la pose de panneaux solaires sur les toits, ou l'utilisation de l'énergie hydraulique.

Arno Fuslon et Alain Blanc étaient invités pour faire part de leurs expériences sur le terrain. Arno travaille pour "Energie partagée", qui aide à la création de projets sur les énergies renouvelables au niveau national. « S'associer dans le financement et la gouvernance des installations, participer à un projet de territoire, à la prise de décisions, c'est ça la dynamique

coopérative. Alors on peut s'impliquer plus ou moins selon ses disponibilités, ses envies, et ses moyens. La mutualisation locale citoyenne permet de placer son argent intelligemment. Le but d'un fonds d'investissement solidaire n'est pas spéculatif. » Alain Blanc, de son côté a partagé son expérience de photovoltaïque dans le cadre du plan climat énergie du territoire, avec "Les centrales villageoises".

Des questions à la fois

Après une présentation riche en informations techniques, humaines et juridiques, l'auditoire a pu questionner les intervenants. Beaucoup d'interrogations autour de la pose des panneaux sur les

toits, leur durée de vie, leur recyclage, la location des toitures à un fournisseur d'énergie... « La location permet d'investir, et d'acquiescer un financement pour tolérer sa toiture. 30 à 40 ans, c'est la durée de vie d'un panneau, qui continue en moyenne à produire 85 % d'énergie à ce terme. Quant au recyclage, il est prévu dès l'achat. »

LA PHRASE

« On ne se pose pas de questions sur la consommation énergétique. Qui sait combien il consomme par an ? C'est 6700kwh/an en moyenne pour un ménage, dont 55 % pour le chauffage électrique, et 22 % pour l'éclairage. »

Karine Gouinet, d'Energie

partagée, l'autoconsommation ou la sobriété énergétique. Le débat est ouvert autour du projet solidaire, à l'écoute des questionnements et propositions.

Pour les contacter, 07 87 05 07 22 ou 06 31 35 54 45 ; par courriel : energiecollective05@gmail.com



Ex : Des affiches peu engageantes !

2^{ème} réunion publique d'information

Projet de centrale solaire

à Saint-Sébastien d'Aigrefeuille

Devenez actionnaire de ce projet et partagez tous les profits !

Mercredi 29 avril 2015 à 19 h
Salle du Temple
Le Ranc
Saint-Sébastien d'Aigrefeuille

Pour plus d'informations :

Association Soleil de Plomb Jacqueline Balvet balvet.mas@wanadoo.fr 04 66 52 88 77	Voi-V Solar Antoine Chamussy a.chamussy@vol-v.com	Enercoop LR Guillaume Marcenac contact@enercoop-languedoc.fr
---	---	--



Du soleil sur les toits de notre commune

3 projets de centrales solaires
Ecole de Moulet-Marcenat, salle des fêtes de Cruzol et Ecole primaire de Volvic

Réunion publique

Vendredi 19 février 2016
18h30
Centre culturel de Volvic
Salle au 1^{er} étage

Organisée par :

la commune de Volvic
et
Combrailles Durables
coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables



Ex : Des affiches parlantes



**Visite du parc éolien
Lundi 15 Juin 2015
à 19h**

RDV domaine du Grand Poirier
2, le grand poirier
44310 La Limouzinière
GPS: L46.982210-1.1.613727



L'éolien s'ouvre aux citoyens

- Visite pédagogique du parc éolien de la Limouzinière
- Information sur la démarche de participation des citoyens dans le parc éolien de la Limouzinière.

Vin et éolien, productions du terroir

- Découverte du vignoble du Domaine du Grand Poirier et dégustation en présence du viticulteur.

Contact: 02.51.08.80.88
www.elise85.fr



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Parc naturel régional du Luberon

COMMUNAUTE TERRITORIALE SUD LUBERON

Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible !

4 réunions publiques

Vous êtes intéressé par les énergies renouvelables ?
Vous avez un toit qui pourrait accueillir des panneaux solaires ?
Vous souhaitez investir dans les énergies locales ?

Participez à la création de centrales villageoises* !

Lundi 5 mai à 18h30 à Cabrières-d'Aigues (salle des fêtes)
ou mardi 6 mai à 18h à La Bastidonne (salle des Ferrages)
ou mercredi 14 mai à 18h à Grambois (salle polyvalente)
ou jeudi 15 mai à 18h à Villelaure (foyer des campagnes - rue Forbin de Janson)

*Ce sont des installations de production d'électricité renouvelable, décidées et développées par les citoyens et les acteurs locaux, dans lesquelles ils peuvent investir financièrement.

Quatre réunions sont organisées afin d'offrir le choix au plus grand nombre ; le contenu est identique.

Renseignements : Parc naturel régional du Luberon
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

Flyer



Centrales Villageoises Photovoltaïques



Bientôt un premier projet dans le Massif du Vercors

L'étude de faisabilité technique est en cours pour analyser un premier projet permettant d'équiper 18 bâtiments, dont 6 publics, situés dans les villages de Méaudre, Autrans et Lans en Vercors. Ceci pourrait représenter une puissance installée de l'ordre de 260 kWc pour un investissement d'environ 700 000€. Cela produirait l'électricité hors chauffage pour une centaine de foyers.



La Société par actions simplifiée (SAS) «Centrales villageoises des Quatre montagnes» va être créée

Cette société de type coopératif (une voix par actionnaire) rassemblera des citoyens et des entreprises du territoire. Elle sera pilotée localement et aura vocation à dynamiser le développement des énergies renouvelables au sein de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, en concevant, finançant et exploitant des installations de production. Chacun peut participer à la société en achetant des actions pour 100 €. Les bénéfices reviennent ensuite aux actionnaires ou sont réinjectés dans de nouveaux projets.

Vous habitez les Quatre Montagnes, vous avez un attachement au Parc naturel régional du Vercors ou aux énergies renouvelables : vous pouvez participer au projet !

Contact : quatre-montagnes@centralesvillageoises.fr



Rhône-Alpes



RHÔNE-ALPES
Environnement



ENERGIE
RTAGÉE

Flyer (un angle original !)

kids wind

Avec la Fondation Kids&Wind, les enfants de l'Éolienne des Enfants des Ailes des Crêtes seront liés à leurs homologues européens pour une énergie pacifiée.

"Léguer des bienfaits et des rentes aux générations futures et non des fardeaux et des dettes" -Bernard Chabot-
tel est l'objectif et le sens porté par l'Éolienne des Enfants.

**ÉOLIENNE
DES ENFANTS**
du parc éolien citoyen des Ailes des Crêtes

Investir pour l'avenir,
investir pour une énergie
propre, locale et solidaire :
c'est possible !

Les Ailes des Crêtes

ÉNERGIE PARTAGÉE

ENERGIE PARTAGÉE

Pour se renseigner et investir dans l'éolienne des enfants :

Alles des Crêtes
23 A rue André Dhôtel
08130 Attigny

Contact :
Tél. 03.10.29.00.00
03.24.32.12.29
contact@aillesdescretes.com

www.enercoop-ardennes-champagne.fr
www.aie08.org

Énergie Partagée
www.energiepartagee.org

Fais ta propre éolienne à partir de cette plaquette.

Flashe ce code pour voir les explications sur notre site :
enercoop-ardennes-champagne.fr

L'éolien citoyen est soutenu par :

ARDENNES
Les Crêtes Prioritaires
RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

www.energiepartagee.org

Ex : Mesurer et montrer l'impact !

Démonstration par l'exemple

Un toit équipé de 60 m² de panneaux solaires produit environ 12 000 kWh/an, soit la consommation annuelle d'électricité de 4 foyers. L'installation coûte 30 000 €. Les citoyens, par les actions qu'ils prennent, contribuent à 30 % de l'investissement, les emprunts et les subventions font le reste.

Pour financer le projet il faut donc collecter environ 10 000 €. Les entreprises et les collectivités peuvent aussi investir.

Avec 100 familles qui participent à hauteur de 100 €, on démarre le premier projet !

100 € de participation

300 € investis

60 m² de panneau installés

produisent en un an l'équivalent
de la consommation électrique de
votre téléviseur

500 € de participation

1500 € investis

3 m² de panneau installés

produisent en un an l'équivalent
de la consommation électrique de votre frigo
et lave-linge réunis

Ex : Site web ou blog



Ex : Stands



13. Partenariats / Co-visibilité

L'investissement citoyen au service de la transition

Jeudi 14 novembre
à 20h30
à St-Jean d'Arvey
salle du Conseil Municipal - Bâtiment multifonctionnel
(Accès fleché depuis la Mairie.)



ÉNERGIE
PARTAGÉE

Témoignages, retours d'expérience, projets en cours dans lesquels s'investir :

- Accompagnement et financement de projets citoyens en **énergies renouvelables** avec **Energie Partagée**
- Lancement de la société **Centrales Villageoises PERLE** visant à produire de **l'énergie renouvelable sur le plateau de la Leysse** (Massif des Bauges, Savoie)
- Aide à l'**accès au foncier agricole** pour soutenir une agriculture biologique près de chez soi avec **Terre de Liens**



Plus d'infos : ASDER - Sébastien EYRAUD - 04 79 85 88 50 - sebastien.eyraud@asder.asso.fr

er

Entrée libre

Il faut qu'on en parle !



Café citoyen



Thème :
**“Épargnons
le climat”**

Georges Audras (Energies Partagées en Alsace)
présentera des projets locaux d'investissement
citoyen dans des énergies renouvelables.

Jeudi 5 novembre 2015 à 20h
au Centre Théodore Monod
11, rue Gutenberg à COLMAR

(Près de la place St-Joseph)

Renseignements : Alison OBER, 03 89 23 46 66 - alison.ober@orange.fr

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Ex : Presse (ce qu'il faut éviter...)

Soleil sur Saint-Sébastien

Environnement | Une réunion publique sur le projet de centrale solaire a eu lieu jeudi soir.

Une centaine de personnes s'est déplacée, mercredi dernier, à la salle du Temple de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille pour assister à la réunion publique d'information relative à la future centrale solaire de Carnoulès. Antoine Chamussy, directeur général de la société Vol-V-Solar a exposé les enjeux du projet, à savoir redonner une utilité à une friche industrielle abandonnée en l'état par la Pennaroya en 1963, et participer, par un entretien des terrains, à la limitation de la pollution des sols saturés d'arsenic et de résidus de métaux lourds.

Questions sur la pollution

« Nous avons déjà créé quarante-deux centrales solaires en France, et surtout dans le sud où l'ensoleillement est maximum, a précisé l'intervenant. Le projet qui est présenté ce soir est le résultat d'un travail collectif auquel l'association Soleil de Plomb et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont participé ainsi que deux associations locales engagées dans la protection de l'environnement, a-t-il expliqué. Ce projet aura d'importantes retombées économiques: fourniture de travail aux entreprises locales pendant presque sept mois, revenus locatifs des terrains appartenant à la mairie, prélèvements d'impôts et taxes pour la commune. » D'après les photomontages projetés, la ferme photovoltaïque, qui occuperait environ quatre hectares



■ Vue aérienne. L'emplacement futur de la centrale se situerait au centre de la photo, des deux côtés de la route.

sur l'ancien site minier, serait à peine visible, même après le déboisement partiel: pas du tout depuis Carnoulès, à peine depuis le Mas de Laye, la Fabrègue et le Castellans. Mais c'est le problème bien connu de la pollution du site, lequel a fait l'objet d'études techniques approfondies, qui, bien sûr, a retenu l'attention.

Dans un courrier récent adressé au maire, un ancien élu de la commune avait fait part de son inquiétude quant au bien-fondé d'un tel projet, craignant que la partie industrialisée par la pose de panneaux solaires ne permette pas de végétaliser l'endroit, ce qui irait à l'encontre des travaux entrepris par l'Ademe.

Une association locale (l'Aigrefeuille) avait mis en avant les risques de ruissellement liés au déboisement imposé par les règles de sécurité incendie.

Selon Antoine Chamussy, « tout se fera en liaison étroite avec l'Ademe ». Celle-ci dispose désormais d'un budget de plus de 2 M € pour renforcer la digue protégeant le tas de stérile, drainer les eaux de ruissellement et remodeler les collines raclées lors de l'exploitation minière intensive qui a laissé les terrains à nu. Quant à l'entretien des panneaux, il a précisé que « la pluie fera l'essentiel du dépolluissage. Ce n'est qu'en cas de chute notable de la production d'électricité que le nettoyage sera fait à la main ».

Pas de risque, a priori, selon les exposants du projet, d'une accumulation de particules polluantes.

Au cours d'un entretien en marge de la réunion, le maire de la commune, Alain Beaud, s'est voulu rassurant. « L'Ademe suivra pas à pas ce projet dans son déroulement. Tout le monde devrait se réjouir, 46 ans après l'arrêt de l'exploitation de la mine de plomb, que ce site orphelin soit pris en charge par l'Etat et contribue à terme à la fourniture d'énergie renouvelable propre. »

La centrale solaire, d'une puissance de 2 mégawatt, serait en mesure de fournir de l'électricité à un millier de foyers (hors chauffage et eau chaude).

REPÈRES

Participation

Originalité du projet: la participation citoyenne qui permettra à tout un chacun, selon ses moyens, de devenir propriétaire d'une partie de la centrale. Jacqueline Balvet, présidente de l'association Soleil de Plomb a exposé les grandes lignes. Le coût global du projet est estimé à 2,8 M €. Les banques pourraient prêter 2,2 M €, la Région verserait une subvention de 100 000 € selon le principe d'un euro pour un euro de participation citoyenne. Le reste, soit 500 000 €, serait apporté par la Société Vol-v-Solar (375 000 €) et l'association Soleil de plomb à hauteur de 125 000 €. Jacqueline Balvet a tenu à préciser « qu'il s'agit d'une somme importante que les habitants de la commune ne pourront certainement pas rassembler tous seuls. Il sera donc fait appel aux actionnaires d'autres départements. »

Calendrier

Le permis de construire sera déposé en mai. Puis le projet sera candidat à l'Appel d'offres de la commission de régulation de l'énergie (AOCRE) qui rendra sa décision fin 2015. Il y aura une enquête publique, puis un appel d'offres pour les entreprises qui participeront au chantier. Par conséquent, dans le meilleur des cas, la centrale ne pourra être opérationnelle avant fin 2016. La première assemblée générale de l'association Soleil de plomb aura lieu le 7 juin prochain.



Ex : Presse (ce qu'il faut viser...)

ouest france MONDE - FRANCE EUROPE RÉGION - COMMUNE SPORT LOISIRS ÉTUDIANT ANNONCES

Agriculteurs et citoyens des Mauges investissent dans un parc éolien

Publié le 12/05/2016 à 19:36 [Écouter](#)



Des agriculteurs et citoyens qui ont investi dans le parc éolien de la Jacterie. | DR

[Facebook](#) [Twitter](#) [Google+](#) [Lire le journal numérique](#)

Christian MEAS

LE DOSSIER VITE! UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

Soleil, biomasse, vents et marée, partout sur le territoire, la transition énergétique est en marche. En Auvergne, le photovoltaïque gagne les clochers.

Par Marc Belpois
Photos Felix Ledru pour Télérama

Ni mistral, ni bise ou tramontane ne souffle sur Montcel, petit village posé à flanc de colline, dans le Puy-de-Dôme. Le vent d'ici ne porte pas de nom. Et personne ne lui prêterait davantage attention si, l'an passé, à quelques semaines d'intervalle, les représentants de trois sociétés internationales n'avaient défilé dans le bureau du maire. Grégory Bonnet apprend à ces occasions que le territoire de sa commune recèle un « gisement éolien prometteur » et qu'en conséquence les dites entreprises seraient ravies de louer un terrain bien exposé et de régler la fiscalité *ad hoc*. « Une petite rente tenante en ces temps de baisse des dotations », sourit Grégory Bonnet... qui a pourtant dit non. Plutôt qu'à des professionnels hautement qualifiés, le maire et ses administrés ont préféré confier ce délicat projet d'éolienne à Combrailles Durables, des bénévoles du coin qui n'ont jamais érigé le moindre moulin à vent.

Il faut dire que dans les Combrailles, pays de basses montagnes sises dans le nord-ouest du Massif central, cette coopérative citoyenne a déjà marqué les esprits avec une autre énergie renouvelable : le solaire. Sa réussite s'affiche sur les toitures de bâtiments publics à Volvic, Loubeyrat, Mamzat, Saint-Gervais-d'Auvergne, Riom, Lempdes, Ménétréol et »



Télérama 3490 30/11/16

e.org **PARIAJEE**

CARNETS DE CAMPAGNE

Du lundi au vendredi de 12h30 à 12h45 par **Philippe Bertrand**

Le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.



Ex : le bulletin de souscription



Bulletin de souscription d'actions

ENERGY CITOYENNES SAS

La société SAS Energy'Y Citoyennes, qui porte le projet Solaire d'Ici, a pour but de développer sur le territoire de la métropole grenobloise des projets d'énergies renouvelables dans un cadre associant les citoyens, les collectivités et les acteurs du territoire (investissement, gouvernance, location de toiture)

Chaque rubrique nous est utile et indispensable !
Merci de toutes les remplir en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.

Je soussigné-e,

Mme M Prénom : Nom :

Date et Lieu de naissance :

Régime matrimonial ou célibataire :

Profession :

Société/Commune/Association : SIRET :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Actions Simplifiée à capital variable Energy'Y Citoyennes (l'entrée de tout nouvel actionnaire est soumise à l'agrément du conseil de gestion de la société)

Nombre d'actions souscrites : actions de 100 € =

Chèque ci-joint établi à l'ordre de « **Energy'Y Citoyennes SAS** »

J'adopte 1 panneau ! La souscription de 500 euros permet de financer un panneau photovoltaïque (il faut 45 panneaux pour constituer une installation de 9 kW)

Comment avez-vous connu Energy'Y Citoyennes ?

Entourage Commune Structure Média Autre

Précisez :

J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées par courriel, que la société ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société Energy'Y Citoyennes SAS. L'envoi des documents sera effectué à l'adresse courriel indiquée ci-dessus ou à la nouvelle adresse communiquée par écrit à la société au moins huit jours avant l'envoi. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Energy'Y Citoyennes SAS. Imprimer les trois de gestion et économiser le papier.
Je reconnais qu'un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription m'a été remis.

Fait en 2 exemplaire à le

Signature

Bulletin et règlement, accompagné d'une copie de pièce d'identité (recto-verso) et d'un justificatif de domicile, à envoyer par courrier à : Energy'Y Citoyennes, Esp'ACE, 14 av. Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères
société en création

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de Energy'Y Citoyennes SAS

En savoir plus +

Comment fonctionne la société ?
Energy'Y Citoyennes SAS est une société par actions simplifiée. Les statuts peuvent être envoyés par courriel sur simple demande.

Qu'est-ce qu'une action ?
C'est un titre de copropriété. Energy'Y Citoyennes SAS est une société à capital variable. L'achat et le remboursement d'actions ne sont pas soumis aux lois du marché. Le montant de l'action reste fixé à 100 €.

Qu'est-ce que le capital d'une société ?
L'ensemble des actions souscrites forme le capital de la société. Il garantit sa solidité financière et lui permet de développer de nouveaux services ou activités comme des sites de production d'électricité renouvelable, de constituer un fond de garantie et d'investissement nécessaires à son développement.

Qui peut souscrire des actions ?
Toute personne physique satisfaisant aux conditions suivantes :

- être majeur ou majeur sous tutelle
- être mineur émancipé
- être mineur non émancipé représenté par son tuteur ou administrateur légal

Toute personne morale satisfaisant aux conditions suivantes :

- avoir un numéro SIRET
- pour l'ensemble des communes ne pas dépasser 50% du capital

Combien de temps garder ses actions ?
Les actions ne peuvent être cédées ou remboursées pendant les cinq premières années de détention, sauf dérogation accordée par le Conseil de Gestion. Par nature les projets de production d'énergie sont des investissements à long terme et il est conseillé de conserver les actions pendant une durée de minimum 10 ans.

IMPORTANT : Ces informations sont un résumé des clauses principales concernant l'actionariat. Seules les clauses figurant dans les statuts de Energy'Y Citoyennes SAS font foi.

Comment devenir actionnaire ?
En retournant ce bulletin de souscription rempli et signé accompagné :

- du règlement par chèque à l'ordre de Energy'Y Citoyennes SAS
- d'une copie de votre carte d'identité recto-verso, ou passeport ; ou d'un extrait kbis pour les personnes morales
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Un récépissé de souscription vous sera retourné dès l'acceptation de votre adhésion. La souscription minimale est une action.

Rémunération des actions
En cas d'exercice excédentaire, une rémunération des actions peut être versée. Le modèle économique du projet ne permettra néanmoins pas un rendement moyen des actions de plus de 3% par an.

A noter que la souscription au capital d'Energy'Y Citoyennes SAS ne donne pas droit à des réductions d'impôts.

Participation à la gouvernance.
Tout actionnaire peut participer aux décisions de la société lors de l'assemblée générale, être ses représentants au conseil de gestion et être candidat aux fonctions d'administrateur.

Le placement d'argent dans Energy'Y Citoyennes SAS est-il sûr ?
L'objectif est bien sûr de faire de Energy'Y Citoyennes SAS une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtermes à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Néanmoins, souscrire au capital Energy'Y Citoyennes SAS inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée. Le risque maximal est à la hauteur du montant souscrit.

Energy'Y Citoyennes
Esp'ACE, 14 Avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères
contact@solairedici.org



Ex : dédramatiser la collecte



Ex : Trouver des animations sympas



Animer



Ex : Newsletter ou gazette

La lettre

100 toitures solaires citoyennes sur la metropole grenobloise



Les premières toitures pour le printemps !

La société ÉnergY Citoyennes (EYC) poursuit son cap : les groupes de travail s'affairent, le président veille au grain, la presse s'intéresse à nous, des événements d'info sont prévus et l'installation de 13 toitures est imminente !



1ères toitures: où en sommes-nous ?
Ça avance fort pour la première tranche : nous nous lançons dans la recherche d'installateurs !
[> On fait le point](#)



3 questions à Julien, notre président
Où va la société EnergY Citoyennes ? Quelles sont les prochaines étapes ?
[> Julien nous explique](#)



[En Chiffres] Actionnaire d'EYC: Qui es-tu ?
Rassemblés autour du même but : plus de toitures solaires dans l'agglomération.
[> Voir les schémas](#)

www.e



Lettre d'informations

Mars 2017

Assemblée générale annuelle

Plaine Sud Energies vous invite à son Assemblée générale **jeudi 6 avril 2017 à 18 h** dans les locaux de la **Mairie**, 41 rue Val Es Dunes à Bourgneuf

(à noter le changement de lieu)

Ordre du jour et document

Les membres du Conseil de coopérative amont de l'AG à 17 h au même endroit aura lie

A votre dispositio et merci po

Retrouvez ICI les derniers relevés

La Communauté urbaine Ca

La création de la Communauté urbaine C de la Communauté d'agglomération **Ca Plaine Sud de Caen** et Entre Thue et Mü au territoire de Troarn, a impliqué l'intervention de Sarl Plaine Sud Energies en tant qu'

SOMMAIRE	
Édito par Michel Carré, président.....	1
Le nouveau réseau des citoyens partenaires.....	2
Du côté des réseaux régionaux.....	2
Du côté des parcs éoliens citoyens.....	3
MDE : rapide bilan de l'année 2016.....	4
SWO en perspective : nouveau nom, création d'une coopérative d'achat et fonds de mutualisation.....	4
13 janvier 2017 : une soirée atypique.....	4



L'ÉDITO : Et si l'action collective était la solution ?
Parc éolien à St Hilaire : les choses se précisent.
Vents Citoyens : du changement dans l'air.
Point sur les adhésions Opération 1 = 3
Solois Info : à la rencontre des citoyens

l'école-liens

La lettre d'information dans le vent de Vents Citoyens

N° 2 - Janvier 2016 <http://vente-citoyen-53.jmdo.com> - ventecitoyens@gmail.com

L'ÉDITO

Et si le collectif était la solution ?
Chaque nouveau rapport du GIEC est une preuve de plus qui vient confirmer les liens qui existent entre les activités humaines et le réchauffement climatique. La prise de conscience de cette nouvelle donne pousse à plus que son chemin, aussi bien parmi la population, les responsables politiques que les chefs d'entreprises. Le GIEC 2.1 a confirmé l'urgence à agir tout en relevant ses limites quant à la volonté de mettre en place une politique mondiale unifiée. L'orientation politique conduit un certain nombre d'entre nous à se saisir du problème et à s'engager dans des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Tous les secteurs d'activité sont concernés (habitat, le transport, l'énergie...).

Tous les domaines sont concernés (habitat, le transport, l'énergie...).

Tous les régions du monde sont concernées du plus petit territoire jusqu'au circuit mondial.

Mais la dimension du problème n'est pas seulement géographique, elle est aussi à mesurer dans l'espace temporel car de bouleversement nous engage nous, aujourd'hui, mais aussi les générations à venir.

Pour la première fois de son histoire l'humanité est dans l'obligation de régler un problème dont les conséquences se révéleront dans une ou deux générations. Face à ce dilemme, la conscience individuelle semble beaucoup plus efficace que les bonnes intentions des hautes responsabilités politiques trop souvent engluées dans des considérations purement électorales. Mais l'action individuelle alterne vite ses limites et c'est là que le collectif trouve toute sa dimension, comme une réponse face à l'incapacité du pouvoir économique mondial de penser l'avenir. La démonstration ne manquera pas, elle se révélera en commençant par nos initiatives individuelles les plus simples et en allant jusqu'aux projets collectifs les plus ambitieux.

La dimension territoriale trouve là tout son sens, non pas dans un esprit de rivalité sur son territoire à dimension variable et ouvert sur le monde. Le territoire est l'élément indispensable à toute construction collective. Le mouvement citoyen s'inscrit avec lui les collectivités et les entreprises locales, permet de développer les énergies et les compétences. Une dynamique est ainsi amorcée, un projet pouvant en appeler un autre. Le : «Penser global et agir local» n'a jamais été aussi vrai.

Notre projet de parc éolien citoyen s'inscrit dans cette démarche. En plus de produire de l'électricité il permet un placement dans une part des bénéfices pour à son tour soutenir d'autres projets... un placement dans l'avenir pour une énergie démocratique et citoyenne.

Projet de parc éolien à St Hilaire, les choses se précisent.
Le 24 septembre 2015, l'ADCE (1) a déposé le permis de construire et le permis d'exploiter du futur parc éolien de St Hilaire du Maine. Quatre éoliennes d'une puissance de 2,75 Mw chacune. Pour une longueur de pale de 60 m et une nacelle portée sur son mât à 110 m de hauteur. La production annuelle est estimée entre 30 000 Mwh et 32 000 Mwh soit la consommation moyenne de 8 700 habitants (moyenne nationale). Grâce à l'engagement de ce site pilote, cette nouvelle génération de machines obtient de meilleur rendement : plus de 30% contre 25% pour les modèles précédentes. En effet de type «classique» se vent facile à produire avec des vents de 12 km/h.

L'installation du permis est de 10 mois maximum, la période de recours est de 6 mois après l'obtention de l'arrêté préfectoral délivrant les autorisations. En clair, il n'y a pas de recours à la fin de l'année 2016, nous pourrions lever le doute de fond. Avec ce sursis les délais des éoliennes pourraient tourner au dessus de Saint Hilaire au cours de l'année 2018. Bien sûr nous ne sommes pas écolites, nous devons donc continuer d'impliquer d'autres projets écolites.

Du changement dans le fonctionnement de Vents Citoyens :
Après le dépôt de permis de construire du parc éolien de Saint Hilaire du Maine, les écolites se précipitent, et avec elles Vents Citoyens va devoir supporter une charge de travail en plus importante. Après le départ de Justine au mois d'avril 2015 c'est Katy qui reprend l'essentiel du travail d'animation et d'administration.

A la recherche de financement :
Pour mener à bien le projet du parc éolien citoyen, Vents Citoyens va devoir effectuer une charge de travail importante : continuer à faire connaître l'association et à créer à travers le département, aller à la rencontre des citoyens, rencontrer les élus, les collectivités et les entreprises susceptibles de participer au financement du projet. Informer les adhésives à travers «L'école-liens», faire vivre le site internet, se former afin d'acquies un certain nombre de compétences (juridique et financière), négocier avec ADCE Wind... sans pour autant débaucher la tâche que s'est donné Vents Citoyens de mener une réflexion sur l'ensemble de la problématique énergétique et éolienne. Le bénévole qui lui ne peut plus répondre à la charge de travail. L'emploi d'une personne à temps plein est indispensable. Les cotisations à elles seules ne permettent pas de couvrir le besoin de l'association. Nous travaillons sur les différentes possibilités d'aides financières, région, ADCE, collectivités locales... Toutefois l'association devra assumer une part de financement.

Un fidèle de proposer aux membres de l'association, une avance sur investissement (ou



ÉNERGIE PARTAGÉE

Ex : Rencontre conviviale / inauguration

LUCISOL
l'énergie citoyenne

Roger FERNANDEZ
Président de LUCISOL

a le plaisir de vous inviter à
l'inauguration de la première réalisation
LUCISOL 104

Vendredi 21 Octobre 2016
sur le site de production LSB La Salle Blanche à Apt

À partir de 15h : Visites de l'installation.

À 16h : Discours d'inauguration suivi d'un apéritif

En présence de **Dominique Conca**, sous-préfète d'Apt, **Robert Fougerouse**, initiateur du projet, fondateur de LSB La Salle Blanche, et **Pierre Chenet**, président de l'Agence Locale de la Transition Énergétique.



Lucisol est une entreprise citoyenne dédiée à la production d'énergies renouvelables. La première réalisation « Lucisol 104 », en référence au nombre de sociétaires, est en fonction depuis Juillet 2016. Il s'agit d'une centrale photovoltaïque sur les toits de la société LSB La Salle Blanche à Apt.

Son originalité ? Partager avec les habitants : les investissements, les bénéfices et la gouvernance de l'entreprise. Avec l'idée que l'on peut rendre son argent utile pour le territoire et la planète.

LUCISOL - Luberon Citoyen Solaire - Chez l'ALTE - Impasse Marin la Meslée - 84400 APT - 04.86.69.17.19 - contact@lucisol.fr - www.lucisol.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALTE
Agence Locale
de la Transition
Énergétique



ÉNERGIE
ÉTHIQUE



ÉNERGIE
PARTAGÉE



LSB

SCI
Les
Chênes
Verts



PRODUCTION
250 MWh/an



CONSUMMATION
ÉQUIVALENTE
100 foyers



IMPACT CLIMAT
32 tonnes
d'équivalent CO₂
évitées par an

Récapitulatif

En 5 points



- Soigner le diagnostic
- S'inspirer de l'existant
- Dédier une ressource continue dès le début du projet
- Bien organiser ses contacts
- Faire des belles photos dès que possible